

DIFFUSION GENERAL

RESSOURCES HUMAINES

Réf. : NI 19.048 RH-DC/EE/ST

Le vendredi 15 février 2019,

Entretiens de progrès et entretiens professionnels

Campagne 2019

Nous vous informons que la campagne 2019 est ouverte du 18 février 2019 au 31 juillet 2019 sur Foederis, les entretiens annuels peuvent donc commencer dès à présent.

Les entretiens annuels sont organisés en deux phases au cours d'un unique rendez-vous entre le salarié et son responsable hiérarchique :

- **Phase 1 : l'entretien de progrès**

L'entretien de progrès est un moment privilégié au cours duquel les professionnels vont échanger avec leurs responsables hiérarchiques et dresser le bilan d'une année de travail.

- **Phase 2 : l'entretien professionnel**

L'entretien professionnel a pour objectif de créer un temps d'échange entre le salarié et son responsable sur ses projets professionnels et ses perspectives d'évolution.

C'est également lors de cet entretien que seront recensés les besoins en formation qui devront être priorités par le responsable hiérarchique selon les axes de la lettre de cadrage.

Les formations individuelles et collectives prioritaires 1 devront toutes être accompagnées d'un programme et d'éléments de chiffrage **avant le 31 juillet 2019.**

Le service des ressources humaines reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

David COGEN,

Directeur des Ressources Humaines